

## **Pauline-Marie JARICOT (1799-1862) et la Paroisse Saint-Bruno.**

C'est la personnalité du Père André COINDRE, vicaire de la Paroisse Saint-Bruno à partir de 1815, et l'action de Claudine THEVENET qui amènent la jeune Pauline-Marie JARICOT dans l'église Saint-Bruno. Originaire des Paroisses Saint-Polycarpe et Saint-Nizier où elle s'est convertie à la pauvreté évangélique après un sermon sur la « vanité » en 1816, elle rejoint un groupe de prière à Saint-Bruno, animé par le Père COINDRE. Elle y retrouve Claudine THEVENET. Celle-ci vient de recueillir deux petites orphelines abandonnées que le Père COINDRE lui a remises dans l'hiver 1815-1816 et s'en occupe avec Marie CHIRAT ainsi qu'avec deux religieuses de Saint-Joseph. Fin juillet 1816, sept personnes fondent « la Pieuse Union du Sacré-Coeur de Jésus », association qui « adopte » l'année suivante la « Providence » installée dans la cellule de l'ancien grand cloître, prêtée par Marie CHIRAT ; parmi ces sept personnes, Pauline-Marie JARICOT. Après que la Providence à Saint-Bruno ait accueilli une trentaine d'orphelines et que celle installée aux Pierres Plantées à partir de 1818 reçoive une vingtaine de fillettes, Claudine THEVENET cherche une maison plus grande pour accueillir la communauté naissante. Pauline-Marie JARICOT propose à Claudine de racheter une propriété de son frère à Fourvière, « l'Angélique », juste en face du sanctuaire, ce qui est fait en 1820.

Si Pauline-Marie JARICOT ne se sent pas de vocation religieuse et n'intègre pas la communauté des « Dames des Sacrés-Coeurs de Jésus et Marie » fondée dans l'été 1818 autour de Claudine THEVENET, devenue Mère Saint-Ignace, elle resta toute leur vie la fidèle amie de Claudine, de vingt-cinq ans son aînée.

Les réunions des associées de « la Pieuse Union » se tiennent à l'Angélique à partir de 1820. Le Père COINDRE, qui a lui-même créé une Providence pour garçons en 1818 et fondé en 1821 les « Frères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie » pour s'en occuper, quitte le diocèse en 1822. Dès lors, Pauline-Marie JARICOT s'éloigne géographiquement de Saint-Bruno.

Observons toutefois que l'exemple de la « Pieuse Union » inspira indubitablement Pauline JARICOT lorsqu'elle fonda, en 1820, une association, les « Réparatrices du Coeur de Jésus, méconnu et humilié » qui « adopta » l'association de prières pour la Propagation de la Foi créée en 1817 par les Missions étrangères. Claude PRUDHOMME, lors de notre prochaine assemblée générale le 2 juin, expliquera le développement de l'organisation qu'elle met en place, à partir du « sou des missions » versé chaque semaine dans le cadre d'une « dizaine » ; et la portée de son œuvre missionnaire. Observons aussi que la pratique du rosaire, que Pauline-Marie JARICOT initie à Saint-Bruno, puis développe dans le cadre de l'église Saint-Pierre, déboucha en 1826 sur l'organisation originale du Rosaire vivant qui associe 15 personnes s'engageant à réciter chaque jour une dizaine de chapelet en méditant sur un des quinze mystères du rosaire qui lui est échu par tirage au sort pour le mois.

L'action de la jeune fille a une portée inattendue. L'Oeuvre pour la Propagation de la Foi finança quantité de missions étrangères sur tous les continents et le Rosaire vivant comptait un million d'associées en France dès 1834. Dans toutes ses actions, Pauline-Marie JARICOT manifeste un sens de l'organisation qui prend appui sur ce que nous appellerions aujourd'hui le travail d'équipe, au sujet duquel elle a une beaucoup plus belle formule : « *Quinze charbons, un seul est allumé, trois ou quatre le sont à demi, les autres pas. Rapprochez-les, c'est un brasier. Qu'elle est belle cette charité qui fait d'une multitude de personnes de tous âges, de toutes conditions, une seule famille* ».